



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI  
Office fédéral de la culture OFC



# Programme Jeunesse et Musique (J+M)

Rapport portant sur la période 2016-2020



Office fédéral de la culture – 31 août 2020

## OBJECTIFS ET ORGANISATION DU PROGRAMME J+M

Le 23 septembre 2012, le peuple et les cantons ont accepté à 72,7 % un nouvel article constitutionnel (art. 67a Cst.) pour l'encouragement de la formation musicale. Celui-ci se fondait sur l'idée que les enfants et les jeunes devraient tous avoir la possibilité de pratiquer la musique. Le programme « Jeunesse et Musique » a été lancé par la Confédération en 2016, en vue de la mise en œuvre de ce nouvel article du point de vue de la promotion à large échelle de la pratique musicale extrascolaire.

Le programme J+M a pour objectif d'amener les enfants et les jeunes à pratiquer des activités musicales et de promouvoir leur développement et leur épanouissement. À cette fin, un soutien financier est accordé pour les cours et camps J+M qui s'adressent à des enfants et jeunes âgés de 6 à 20 ans ainsi que pour la formation de base et continue des moniteurs J+M.

Le programme J+M est sous la responsabilité de l'Office fédéral de la culture (OFC) et sa mise en œuvre est assurée par un organe d'exécution externe. Ensemble, l'OFC et l'organe d'exécution forment la direction du projet. Le groupe d'accompagnement J+M, composé de représentants des organisations faitières de musique, épaula la direction du projet avec voix consultative. Les organisations faitières nomment les experts et les formateurs J+M qui seront chargés de l'évaluation des candidatures et de la formation des futurs moniteurs J+M dans leur discipline.

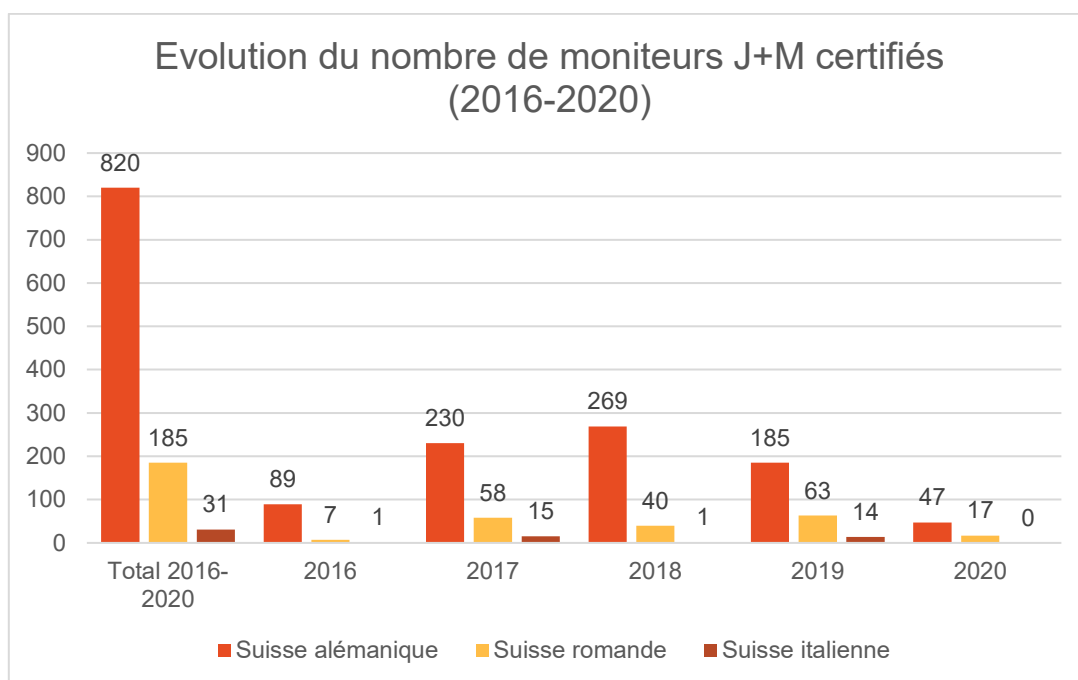
## FAITS ET CHIFFRES POUR LES ANNÉES 2016-2020

- Modules de formation de base et de formation continue pour les moniteurs J+M

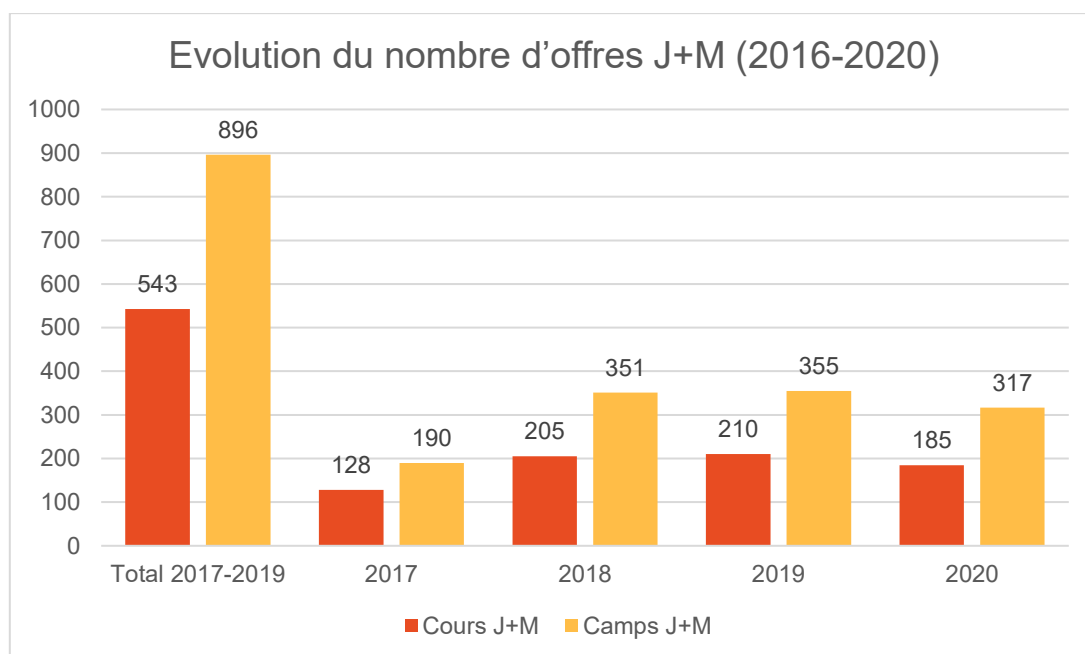
Les cours pour l'obtention du certificat de moniteur J+M ont été introduits en 2016. Au total, 92 modules de formation destinés aux futurs moniteurs J+M ont déjà été proposés. Fin juin 2020, le programme J+M disposait de plus de 1036 moniteurs certifiés. Depuis 2018, des journées de formation continue J+M sont organisées à l'intention des moniteurs titulaires.

- Cours et camps J+M

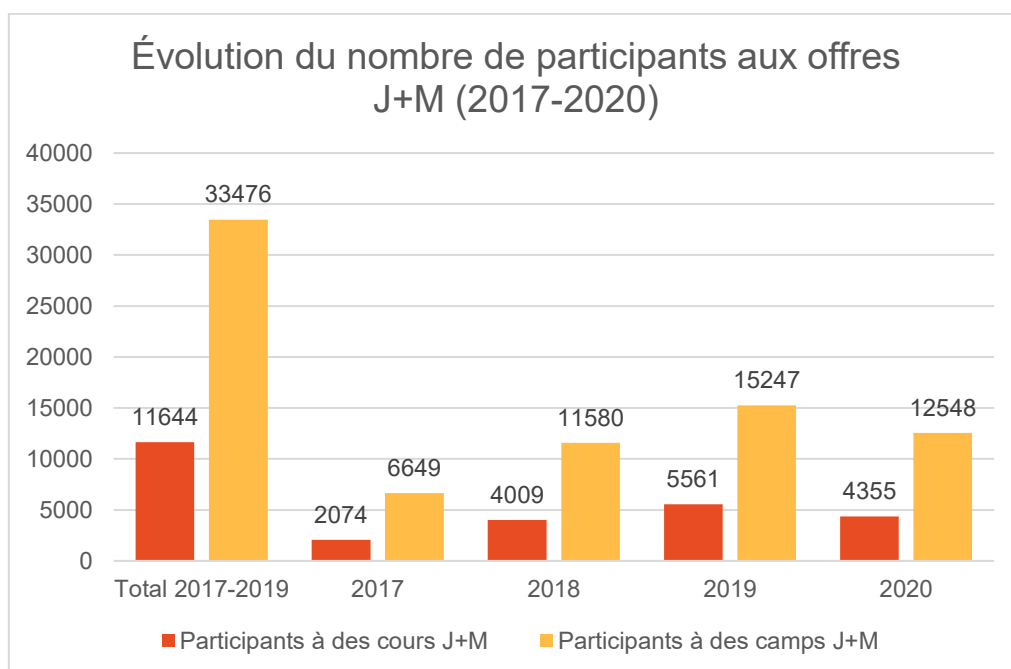
Les cours et les camps J+M bénéficient d'un soutien financier depuis 2017. Le nombre de demandes déposées est en constante augmentation. Les demandes reçues en 2019 ont plus que doublé par rapport à 2017. Au total, entre l'introduction du programme et fin juin 2020, 1451 offres J+M ont été proposées, parmi lesquelles 907 camps J+M et 544 cours J+M. Le nombre annuel de participants ne cesse lui aussi d'augmenter. Au total, plus de 46 000 enfants et jeunes ont déjà bénéficié des offres J+M dans toute la Suisse. Depuis 2019, des experts J+M assistent régulièrement à des cours et à des camps J+M et les évaluent afin de garantir leur qualité.



Etat au 30.06.2020



Etat au 30.06.2020. \*Pour l'année 2020, le nombre de demandes pour des cours et des camps J+M a été comptabilisé jusqu'au 30.06.2020, les chiffres effectifs de 2020 n'étant pas encore disponibles.



Etat au 30.06.2020. \*Les chiffres effectifs de 2020 n'étant pas encore disponibles, le nombre de participants 2018 a été calculé sur la base des cours et camps prévus.

- Contributions et coûts

Depuis la création du programme en 2016, la Confédération y a investi près de 7,5 millions de francs. La majeure partie de ces fonds (env. 5 millions de francs, soit 67 % de l'ensemble des moyens alloués) a été utilisée pour soutenir des cours et des camps J+M. En outre, 500'000 francs ont été alloués au soutien de la formation de base et la formation continue des moniteurs J+M. De début 2016 à mi-2020, la mise en œuvre stratégique et administrative du programme a nécessité près de 2 millions de francs, qui ont notamment servi à couvrir les frais liés à l'organe d'exécution externe, aux mesures de communication et à l'assurance-responsabilité civile des participants aux offres J+M.

## EVALUATION DU PROGRAMME J+M

En 2018, l'OFC a commandé une évaluation externe des travaux réalisés pour l'élaboration et la mise en œuvre du programme J+M. Cette analyse a été confiée à l'entreprise lucernoise Interface Politikstudien GmbH. Outre la qualité, l'efficacité et la réussite de la mise en œuvre stratégique et opérationnelle du programme par rapport aux objectifs fixés, l'évaluation a également permis de mesurer — par le biais d'une vaste enquête — le niveau de satisfaction des moniteurs, formateurs et experts J+M en ce qui concerne le concept de formation ainsi que les cours et camps soutenus.

L'évaluation du programme J+M a débouché sur un résultat positif. L'organisation et les processus opérationnels de ce dernier sont conçus de manière appropriée et efficace et les effets du programme sont visibles aussi bien sur le plan quantitatif que qualitatif. Celui-ci a particulièrement permis une réduction des frais incombant aux participants ainsi qu'une hausse de la qualité des offres proposées.

L'évaluation du programme a également donné lieu à diverses recommandations, dont les principales concernent le réexamen des critères d'admission pour la certification des moniteurs J+M et l'adaptation des modules de formation, l'ancrage de l'offre J+M dans l'ensemble des disciplines musicales et des régions linguistiques de Suisse, le renforcement de la collaboration entre le programme J+M et l'école obligatoire afin de mieux atteindre les enfants et les jeunes ainsi que la création d'une base de données visant à optimiser les processus. Dès 2020, la première étape de l'introduction de la base de données J+M et la révision des critères d'admission des futurs moniteurs J+M avec les associations amateurs ont pu être mises en œuvre.

Le résumé du rapport final de l'évaluation externe est disponible sur :

[https://www.bak.admin.ch/dam/bak/fr/dokumente/jugend\\_und\\_musikjm/publikationen/evaluation-jm.pdf.download.pdf/Evaluation\\_JM\\_2019\\_01\\_31\\_ZF-FR.pdf](https://www.bak.admin.ch/dam/bak/fr/dokumente/jugend_und_musikjm/publikationen/evaluation-jm.pdf.download.pdf/Evaluation_JM_2019_01_31_ZF-FR.pdf)

## PARTENARIATS

Depuis 2019, la Principauté de Liechtenstein participe également au programme J+M, sur la base d'une convention internationale conclue en mai 2018. En janvier 2020, une fête en l'honneur de la collaboration entre les deux pays s'est déroulée à Eschen (FL). Depuis, 10 moniteurs venant du Liechtenstein se sont portés candidats à la formation J+M.

Depuis 2019, le programme J+M est partenaire de CarteCulture Suisse. Les institutions et organisations de musique dispensant des offres J+M facilitent l'accès à leurs propres activités musicales pour les détenteurs d'une CarteCulture, qui bénéficient d'une réduction de 30 à 70 % sur le prix des cours et des camps. La perte de revenus résultant du rabais est prise en charge pour moitié par l'organisation responsable de l'offre et pour moitié par le programme J+M.

## BASE DE DONNÉES J+M

Il faut faire face à cette croissance en assurant des ressources appropriées sur les plans humain et financier. Cela passe également par la mise en service d'une nouvelle base de données qui permettra de gérer efficacement un grand volume d'informations. La première partie de la base de données J+M a été mise en service à la mi-août 2020. Elle simplifie la procédure de candidature et l'inscription aux modules de formation de base et de formation continue', facilite la gestion des données personnelles et offre des possibilités intéressantes pour la tenue de statistiques. L'étape suivante consistera à effectuer le contrôle qualité' et à gérer l'organisation des cours et des camps J+M via la base de données.

## COMMUNICATION

Le site internet trilingue du programme J+M ([www.jugendundmusik.ch](http://www.jugendundmusik.ch)) donne des informations détaillées sur la structure, le contenu, les processus et les partenaires du programme. En outre, de brefs clips donnent un aperçu d'un camp J+M et d'un concert final J+M. La newsletter J+M trimestrielle donne des informations sur le stade de développement du programme J+M. Afin d'améliorer la notoriété du programme J+M ainsi que son ancrage dans le paysage musical suisse, de nouveaux outils de communication ont été élaborés avec l'agence publicitaire bernoise Polyconsult. La brochure J+M informe les milieux intéressés (communes, organisations de musique, futurs moniteurs J+M, personnel enseignant et parents) sur les offres du programme. Elle peut être téléchargée directement sur le site de J+M ou commandée gratuitement sur :



[https://www.bak.admin.ch/dam/bak/fr/dokumente/jugend\\_und\\_musikjm/publikationen/Flyer\\_JM.pdf.download.pdf/135.1018004\\_Flyer\\_JM\\_A5\\_f.pdf](https://www.bak.admin.ch/dam/bak/fr/dokumente/jugend_und_musikjm/publikationen/Flyer_JM.pdf.download.pdf/135.1018004_Flyer_JM_A5_f.pdf)

Les autocollants J+M sont offerts aux enfants et aux jeunes qui participent à un cours ou un camp J+M. Ils sont disponibles en trois variantes et peuvent être commandés auprès de l'organe d'exécution.



## COVID-19

Le programme J+M a lui aussi été fortement touché par la crise due au coronavirus. De nombreux cours et camps J+M, qui devaient avoir lieu pendant les vacances de printemps et d'été et lors de l'Ascension ou la Pentecôte, ont dû être annulés. Le programme J+M prend en charge les coûts engendrés par ces annulations pour les organisateurs. Afin de maintenir les cours et les camps malgré le coronavirus, l'Office fédéral du sport (OFSP), en collaboration avec l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) et l'Office fédéral de la culture (OFC), a mis au point des conditions-cadres générales à respecter lors de l'élaboration de plans de protection spécifiques pour les camps. Le concept de protection peut être téléchargé sur le site internet de J+M :

[https://www.bak.admin.ch/dam/bak/fr/dokumente/jugend\\_und\\_musikjm/normen\\_und\\_regelwerke/rahmenvorgaben\\_schutzkonzepte\\_lagersport.pdf.download.pdf/Rahmenvorgaben\\_Schutzkonzepte\\_Lagersport\\_f.pdf](https://www.bak.admin.ch/dam/bak/fr/dokumente/jugend_und_musikjm/normen_und_regelwerke/rahmenvorgaben_schutzkonzepte_lagersport.pdf.download.pdf/Rahmenvorgaben_Schutzkonzepte_Lagersport_f.pdf)



## PERSPECTIVES

Le principal défi pour le programme réside dans la croissance marquée qui est attendue pour les années à venir. En outre, sur la base des résultats de l'évaluation, l'OFC a fixé les priorités suivantes : "un meilleur ancrage du programme J+M dans les écoles, une communication accrue dans toutes les régions de Suisse et une nouvelle évaluation incluant l'impact du programme J+M. "Un appel d'offres pour la période 2021-2024 a été lancé : l'évaluation du programme a été confiée à l'entreprise bernoise Res Publica Consulting, qui avait déjà rempli ce mandat pour la période 2016-2020.

## INFORMATIONS & CONTACTS

De plus amples informations sur le programme J+M sont disponibles sur le site internet [www.jugendundmusik.ch](http://www.jugendundmusik.ch).

**Office fédéral de la culture OFC**

Section culture et société

Hallwylstrasse 15, 3003 Berne

Téléphone : +41 58 462 49 51

E-mail : [jugend-und-musik@bak.admin.ch](mailto:jugend-und-musik@bak.admin.ch)